

Pollutions industrielles et espaces méditerranéens

XVIII^e-XXI^e siècle

sous la direction de Laura Centemeri
et Xavier Daumalin



KARTHALA

MAISON MÉDITERRANÉENNE DES SCIENCES DE L'HOMME

Lieu d'échanges et de conflits, de circulation et de confrontation des hommes, des biens, des savoir-faire, des langues et des idées, la Méditerranée invite à la comparaison des espaces, des temps, des pratiques. Son histoire, faite d'expériences à mettre au jour, incite à mesurer échecs et succès et à apprécier la part de la réalité, de l'utopie, du désenchantement et des anticipations fondatrices.



Pollutions industrielles et espaces méditerranéens

XVIII^e-XXI^e siècle

sous la direction de Laura Centemeri
et Xavier Daumalin

Depuis le XVIII^e siècle, les pollutions industrielles affectent les écosystèmes riches et fragiles du bassin méditerranéen. Enjeu de conflits, de mobilisations, d'instrumentalisations et de régulation, la reconnaissance de ces incidences sur l'environnement est aujourd'hui encore très variable, compte tenu de la diversité des situations politiques, économiques, sociales et culturelles. Cet ouvrage vise à intégrer les espaces méditerranéens dans l'histoire mondiale des pollutions industrielles, à partir d'une approche pluridisciplinaire qui s'attache à dépasser les oppositions stériles entre sciences de l'humain et sciences de la nature, entre savoirs objectifs et perceptions, entre experts « neutres » et acteurs victimes de biais cognitifs. Dans leurs contributions, les auteurs analysent la production de la connaissance scientifique sur l'environnement comme participant de processus plus larges de mise en forme de la réalité sociale et matérielle, liés aux choix politiques qui définissent les modes de relation des industries aux sociétés.

Laura Centemeri, chargée de recherche au CNRS, LAMES UMR 7305 (AMU, CNRS), est spécialiste de sociologie économique et politique de l'environnement.

Xavier Daumalin, professeur des universités à l'Université d'Aix-Marseille, TELEMME UMR 7303 (AMU, CNRS), est spécialiste d'histoire économique.

Ont contribué à cet ouvrage : Laurence Américi, Najet Aroua, Rafik Ben Charrada, Jamila Ben Souissi, Josep Bernabeu-Mestre, Marco Bertilorenzi, Anne Cadoret, Gérard Chastagnaret, Paolo Crivellari, Daniel Faget, Hervé Ferrière, Pierre Fournier, Eugenia Galiana-Sánchez, Ximo Guillem-Llobat, Isabelle Laffont-Schwob, Mathieu Leborgne, Gwenola Le Naour, Pascal Marichalar, Eloy Martín Corrales, Cesare Mattina, Nicolas Maughan, Philippe Mioche, Sylvain Olivier, Mercedes Pascual Artiga, Mouna Rifi, Salvador Salort i Vives, Ahlem Yahyaoui, Jeanne Zaouali.

Pollutions industrielles
et espaces méditerranéens
xviii^e-xxi^e siècle

Collection L'atelier méditerranéen
Directeur de la collection : Philippe Jockey
Secrétariat de rédaction : Gisèle Seimandi

Mégapoles méditerranéennes, sous la direction de C. Nicolet, R. Ilbert et J.-C. Depaule, 2000
Valeur et distance. Identité et société en Égypte, sous la direction de C. Décobert, 2000
Techniques et sociétés en Méditerranée, édité par J.-P. Brun et Ph. Jockey, 2001
L'anthropologie de la Méditerranée, sous la direction d'A. Blok, C. Bromberger et D. Albera, 2001
La Méditerranée des réseaux, sous la direction de J. Cesari, 2002
Nourrir les cités de Méditerranée, sous la direction de B. Marin et C. Virlouvet, 2004
La Méditerranée des anthropologues, sous la direction de D. Albera et M. Tozy, 2005
Enjeux d'histoire, jeux de mémoire. Les usages du passé juif, sous la direction de J.-M. Chouraqui et G. Dorival, 2006
Gens de passage en Méditerranée de l'Antiquité à l'époque moderne, sous la direction de C. Moatti et W. Kaiser, 2007
Saint et sainteté dans le christianisme et l'islam. Le regard des sciences de l'homme, sous la direction de N. Amri et D. Gril, 2007
Marbres et autres roches de la Méditerranée antique : études interdisciplinaires, sous la direction de Ph. Jockey, 2009
La raison du mouvement. Territoires et réseaux de migrants albanais en Grèce, P. Sintès, 2010
Les acteurs des transformations foncières autour de la Méditerranée au XIX^e siècle, sous la direction de V. Guéno et D. Guignard, 2013
La loge et le fondouk. Les dimensions spatiales des pratiques marchandes en Méditerranée. Moyen Âge – Époque moderne, sous la direction de W. Kaiser, 2014
Juives et musulmanes. Genre et religion en négociation, sous la direction de L. Anteby-Yemini, 2014
Pêches méditerranéennes. Origines et mutations. Protohistoire-XXI^e siècle, sous la direction de D. Faget et M. Sternberg, 2015

© Aix Marseille Université, CNRS,
MMSH, 13094, Aix-en-Provence
<http://mmsh.univ-aix.fr>

© Éditions Karthala
22-24 bd Arago, 75013 – Paris
<http://www.karthala.com>
paiement sécurisé

2015

Illustration de couverture :
Martigues (Bouches-du-Rhône). Aux abords de l'usine Naphtachimie à Lavera
30/11/1979 © J. Windenberger

© Éditions KARTHALA, 2015
ISBN : 978-2-8111-1240-0

Pollutions industrielles
et espaces méditerranéens
xviii^e-xxi^e siècle

sous la direction de
Laura Centemeri et Xavier Daumalin

Karthala
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Les auteurs

Laurence AMÉRICI, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Najet AROUA, École polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger (EPAU), Alger, Algérie

Rafik BEN CHARRADA, Institut national agronomique de Tunisie, Tunis, Tunisie

Jamila BEN SOUISSI, Institut national agronomique de Tunisie, Tunis, Tunisie

Josep BERNABEU-MESTRE, Universidad de Alicante, Dpto. de Enfermería Comunitaria, Medicina Preventiva y Salud Pública e Historia de la Ciencia, Alicante, Espagne

Marco BERTILORENZI, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Anne CADORET, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Laura CENTEMERI, Aix-Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, Aix-en-Provence, France

Gérard CHASTAGNARET, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Paolo CRIVELLARI, Université Toulouse III-Paul Sabatier, CNRS, CERTOP UMR 5044, Toulouse, France

Xavier DAUMALIN, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Daniel FAGET, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Hervé FERRIÈRE, Université de Bretagne occidentale, Centre François Viète EA 1161, Brest, France

Pierre FOURNIER, Aix-Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, Aix-en-Provence, France

Eugenia GALIANA-SÁNCHEZ, Universidad de Alicante, Dpto. de Enfermería Comunitaria, Medicina Preventiva y Salud Pública e Historia de la Ciencia, Alicante, Espagne

Ximo GUILLEM-LLOBAT, Universitat de València, Institut d'Història de la Medicina i de la Ciència López Piñero, Valence, Espagne

Isabelle LAFFONT-SCHWOB, Aix-Marseille Université, CNRS, IRD, Avignon Université, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE), Marseille, France

Mathieu LEBORGNE, Aix-Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, Aix-en-Provence, France

Gwenola LE NAOUR, Sciences Po Lyon, ENS Lyon, CNRS, Triangle UMR 5206, Lyon, France

Pascal MARICHALAR, EHESS, CNRS, INSERM, Université Paris 13, IRIS UMR 8156-U997, Paris, France

Eloy MARTÍN CORRALES, Universitat Pompeu Fabra, Barcelone, Espagne

Cesare MATTINA, Aix-Marseille Université, CNRS, LAMES UMR 7305, Aix-en-Provence, France

Nicolas MAUGHAN, Aix-Marseille Université, CNRS, I2M UMR 7373, ECCOREV, Marseille, France

Philippe MIOCHE, Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Sylvain OLIVIER, Université de Nîmes, CHROME EA 7352, Nîmes, France

Mercedes PASCUAL ARTIAGA, Universidad de Alicante, Alicante, Espagne

Mouna RIFI, Institut national agronomique de Tunisie, Tunis, Tunisie

Salvador SALORT I VIVES, Universidad de Alicante, Facultad ciencias economicas y empresariales, Alicante, Espagne

Ahlem YAHYAOU, Faculté des lettres et sciences humaines de Sfax, Tunisie ; Aix-Marseille Université, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France

Jeanne ZAOUALI, Institut national agronomique de Tunisie, Tunis, Tunisie

Sommaire

Introduction

Laura Centemeri et Xavier Daumalin – <i>Pour une approche interdisciplinaire de longue durée des pollutions industrielles dans les espaces méditerranéens</i>	9
---	---

Partie 1 – Conflictualités

Sylvain Olivier – <i>Rouissage et pollution des cours d'eau en Languedoc méditerranéen (XVI^e-XIX^e siècle)</i>	29
Gérard Chastagnaret – <i>Mourir pour un air pur ? Le massacre de Río Tinto du 4 février 1888</i>	45
Laurence Américi, Pierre Fournier, Mathieu Leborgne et Cesare Mattina – <i>Transactions bilatérales plutôt que débat public. Pollutions sans vagues autour d'un établissement industriel isolé (Saint-Auban, 1915-2008)</i>	69
Pascal Marichalar – <i>Considérer les désastres industriels comme des crimes : une spécificité turinoise (fin XX^e-début XXI^e siècle)</i>	95
Anne Cadoret – <i>Du conflit à la mise en place d'un dispositif participatif de dépollution à Balaruc-les-Bains (France) : analyse d'une mobilisation citoyenne locale</i>	111
Ahlem Yahyaoui – <i>Les conflits d'usage environnementaux aux abords de la lagune de Bizerte (Tunisie)</i>	129

Partie 2 – Mesures, expertises et représentations de la pollution industrielle

Daniel Faget – <i>Stratégies de communication et émergence de nouvelles expertises : les pollutions industrielles de l'usine marseillaise Río Tinto à l'Estaque (1882-1914)</i>	149
Hervé Ferrière – <i>Pollutions aux hydrocarbures et développement des recherches océanographiques dans les années 1960 : le choix de l'État français entre Atlantique et Méditerranée</i>	165
Gwenola Le Naour – <i>Du lac Léman à la Méditerranée, des « empêcheurs de polluer en rond ». Une association de communes dans la lutte contre les pollutions du fleuve Rhône (1971-1982)</i>	181

Paolo Crivellari – <i>Le Système intégré pour le monitoring environnemental et la gestion de l'émergence (SIMAGE) du site chimique de Porto Marghera (Italie) : dispositif technologique ou outil de communication (partiel) ?</i>	197
--	-----

Partie 3 – Stratégies des acteurs

Eloy Martín Corrales – <i>La contaminación industrial en el litoral catalán durante el siglo XVIII</i>	215
Eugenia Galiana-Sánchez, Ximo Guillem-Llobat, Mercedes Pascual Artiaga, Salvador Salort i Vives et Josep Bernabeu-Mestre – <i>Medioambiente y salud en los espacios industriales y urbanos de la España contemporánea (1881-1923)</i>	239
8 Najet Aroua – <i>Les zones industrielles à l'est d'Alger (XIX^e-XX^e siècle). Histoire d'une longue dérive écologique</i>	259
Philippe Mioche et Marco Bertilorenzi – <i>Les résidus de l'alumine à Portovesme (Italie) et à Gardanne/Cassis (France) des années 1960 à nos jours</i>	275

Livret couleur

Partie 4 – Dommages, altérations et réhabilitations des écosystèmes

Isabelle Laffont-Schwob – <i>Impacts présents d'activités industrielles passées : le cas de l'ancienne usine de plomb et d'argent de l'Escalette (Bouches-du-Rhône)</i>	303
Nicolas Maughan – <i>Temporalités et caractéristiques des réponses socio-politiques des communautés urbaines aux pollutions industrielles d'un hydro-système méditerranéen : le cas de la rivière Cadière et de sa lagune (Sud-Est de la France, 1950-2010)</i>	323
Jamila Ben Souissi, Mouna Rifi, Rafik Ben Charrada, Jeanne Zaouali – <i>La lagune de Tunis : un exemple de dépollution réussie ?</i>	353

Introduction

Pour une approche interdisciplinaire de longue durée des pollutions industrielles dans les espaces méditerranéens

Depuis les années 1960 et l'apparition des premières mobilisations environnementalistes d'envergure aux États-Unis et en Europe occidentale, la question de l'impact des pollutions industrielles sur la santé humaine ou la qualité de l'environnement s'est progressivement imposée au sein d'une opinion publique de plus en plus mondialisée et soucieuse d'obtenir des mesures politiques à différentes échelles, notamment nationale et internationale. Les sciences sociales n'ont pas nécessairement évolué suivant le même tempo. Si certains économistes se sont intéressés très tôt, et parfois même bien avant les années 1960, à l'impact environnemental des productions industrielles – notamment à partir du concept controversé d'« externalités »¹ –, ce n'est qu'au cours des années 1980, avec la montée en puissance du concept de « risque », que les problèmes de pollution ont commencé à faire l'objet d'études et de réflexions de la part des sociologues et des anthropologues, avec les travaux de Mary Douglas et Ulrich Beck ou, en France, de Patrick Lagadec et François Ewald². Le développement progressif des recherches sur les risques environnementaux a permis de faire émerger – ou de renouveler – un certain nombre de questionnements, que ce soit sur les rapports entre sciences, participation et décision publique dans la production de savoirs au service de la gouvernance politique en condition d'incertitude radicale, sur la nécessité de prendre en compte la relation à l'environnement dans la construction du social – en particulier dans la définition de ce qui fonde l'inégalité, le droit et la justice – ou sur l'urgence à repenser les responsabilités individuelles et collectives dans un horizon ouvert à des êtres absents ou muets (les générations futures, les non-humains etc.)³.

Les historiens se sont engagés tardivement dans les débats. Quelles que soient leur sensibilité idéologique et leur spécialité, les chercheurs impliqués

d'une manière ou d'une autre dans l'étude du fait industriel ont eu du mal, semble-t-il, à se départir d'une certaine approche productiviste, voire industrialiste de leur objet, une « culture de la cheminée qui fume », qui a longtemps différé l'étude – dans la longue durée – de l'impact des activités de transformation sur l'environnement. Hormis quelques travaux anglo-saxons ou français pionniers⁴, ce n'est qu'à l'extrême fin du xx^e siècle et surtout au début du xxi^e siècle que les historiens ont commencé à s'intéresser de près à ce sujet. Les premières approches coordonnées se sont exprimées lors de la IV^e conférence internationale d'histoire urbaine organisée à Venise en 1998 et au cours des rencontres internationales pour l'histoire de l'environnement urbain de Clermont-Ferrand en 2000⁵. Dans le sillage de ces travaux, d'autres programmes de recherche ont été lancés – le PIRVE par exemple⁶ –, les réflexions se sont élargies, des séminaires ont été ouverts, des inflexions se sont produites au sein des laboratoires de recherche et des institutions universitaires⁷, des thèses ont été soutenues, des réseaux de chercheurs se sont constitués – le RUCHE⁸ – et de nombreuses publications sont venues enrichir ce nouveau champ de la recherche historique⁹.

L'entrée en scène tardive des historiens a parfois conduit les autres sciences sociales à insister de façon excessive sur le caractère radicalement novateur des problématiques qui sont aujourd'hui au cœur de notre « démocratie technique »¹⁰. Or, dès le xviii^e siècle, les sociétés concernées par les pollutions industrielles ont eu conscience de l'importance de ces impacts, même si elles n'en mesuraient pas nécessairement toute l'ampleur, ni toute la gravité. Et dès les premiers développements de l'industrie, notamment chimique, leur sensibilité à l'égard des rejets industriels pouvaient s'exprimer avec vigueur et susciter des demandes d'expertise dans des cadres de controverses sociotechniques *ante litteram*¹¹. Les travaux des historiens sur la longue durée montrent non seulement que les débats autour de la pollution industrielle sont anciens, mais aussi que la réactivité d'un territoire à l'égard des pollutions industrielles correspond davantage à un phénomène cyclique qu'à un processus linéaire, avec des phases de forte réactivité et d'autres d'endormissements ou de dénis apparents¹². Les fondements même de cette « cyclicité » sont particulièrement intéressants à étudier dans la perspective d'une perception plus fine de la dynamique des mobilisations autour des pollutions, des transformations qu'elles ont connues au fil du temps et de ce qui fait la spécificité de celles d'aujourd'hui. La compréhension, dans le temps long, des principales évolutions du rapport de force au sein des sociétés marquées par le fait industriel (avec la place grandissante accordée à l'environnement dans le droit et les politiques de régulation, l'émergence de pollutions dites « invisibles », le développement d'une économie de plus en plus globalisée et les évolutions des cultures politiques comme celles qui conduisent aujourd'hui à redécouvrir les valeurs de la proximité et l'attachement au milieu¹³) impose toutefois un vrai tournant épistémologique.

L'évolution des connaissances sur la question des pollutions industrielles comme problème sociétal et politique a en effet débouché sur des représentations variables suivant les disciplines. En histoire, celles-ci ont surtout été abordées par le biais des villes des espaces nord-occidentaux. D'une certaine manière, on peut avancer qu'il en est aujourd'hui de l'histoire des pollutions industrielles comme il en a longtemps été de l'histoire industrielle : celle-ci a d'abord été nord-occidentale et urbaine avant de s'ouvrir à d'autres types d'espaces et d'intégrer de nouveaux critères d'analyse qui ont contribué à diversifier et à enrichir la perception même du fait industriel¹⁴. Cette tendance est moins marquée dans les autres sciences sociales. Des recherches importantes réalisées dans les pays du Sud, comme le Brésil¹⁵, ont ainsi permis de démontrer que les préoccupations environnementales n'étaient pas le seul fait des élites riches et cultivées des pays du Nord, soucieuses de préserver des espaces « naturels ». Nombre de populations urbaines et rurales du Sud sont quotidiennement confrontées aux préoccupations environnementales par la pollution – et souvent la destruction – de leur milieu de vie, à la suite de l'installation ou à la mauvaise gestion d'infrastructures et d'activités productives. Les recherches conduites sur les expériences vécues par ces pays ont en outre fortement contribué à faire évoluer les interrogations sur l'impact des pollutions industrielles vers la notion de « justice environnementale »¹⁶.

11

Au-delà de ces différences d'approches entre les sciences sociales, force est de constater que la Méditerranée reste encore peu étudiée. Les espaces méditerranéens – c'est la première conviction de cet ouvrage – ont pourtant toute leur place dans cette histoire en construction. Dès le XVIII^e siècle, et parfois même plus tôt, des activités très polluantes s'y sont développées, en ville comme dans les espaces ruraux du littoral ou de l'intérieur des terres, autour de l'extraction minière – le plomb par exemple –, du textile, des tanneries, des verreries, des savonneries ou de l'agro-industrie. Le phénomène s'est amplifié au XIX^e siècle sous les effets conjugués de la croissance des marchés, des politiques volontaristes engagées par certains souverains ou de l'essaimage industriel colonial, et davantage encore aux XX^e et XXI^e siècles dans le sillage des politiques économiques postcoloniales et d'une nouvelle poussée de la mondialisation des marchés industriels, avec des schémas de développement fortement axés sur l'industrie lourde – métallurgie et pétrochimie notamment – ou, plus récemment, sur des activités liées aux technologies de l'informatique et de l'information dont on a parfois tendance à sous-estimer la nature polluante. Ces pollutions industrielles passées et présentes – qui produisent fréquemment des effets cumulatifs au sein d'un même site – prennent un relief particulier dans les écosystèmes méditerranéens. Ces derniers possèdent en effet leurs propres spécificités. Ils représentent, tout d'abord, un des points forts de la biodiversité planétaire. Avec seulement 1,6 % des terres émergées et

0,3 % du volume des eaux océaniques, le bassin méditerranéen abrite 10 % des espèces végétales et 7 à 8 % des espèces marines connues. Les écosystèmes méditerranéens sont aussi très fragiles. Plus de 70 % des espèces animales et végétales benthiques répertoriées en Méditerranée, réceptacle final des rejets industriels des pays riverains, vivent entre 0 et 50 m de profondeur, dans les étangs, les lagunes et les zones deltaïques, là même où les effets de la pollution sont les plus importants et se font le plus durablement ressentir¹⁷. Les écosystèmes méditerranéens sont enfin soumis à une multiplicité d'acteurs dans des contextes particulièrement variés – bien plus que dans d'autres mers intérieures comme la Baltique –, qu'il s'agisse de la situation actuelle ou de celle des siècles précédents marqués par la colonisation. Ces différentes spécificités – richesse et fragilité des écosystèmes ; des pollutions de longue durée en zones urbaines et rurales ; multiplicité des acteurs dans des contextes politiques, économiques, sociaux et culturels très divers – font de l'espace méditerranéen, ce « patchwork de paysages, de mers et de cultures » cher à Fernand Braudel¹⁸, un poste d'observation particulièrement complexe et intéressant pour l'étude de la prise en compte sociale et politique des pollutions liées aux activités de transformation.

La seconde conviction de cet ouvrage réside dans son parti pris méthodologique en faveur du pluralisme. À plusieurs niveaux. Dans la volonté, tout d'abord, d'accueillir d'autres analyses que celles des sciences sociales et de nous ouvrir aux sciences de la nature ou aux disciplines qui travaillent sur la relation entre santé et environnement (épidémiologie, toxicologie). Ce dialogue, pas nécessairement facile à instaurer, est fondamental pour pouvoir dépasser les oppositions stériles – entre des savoirs qui seraient « vraiment » objectifs et des perceptions ou représentations subjectives ; entre des experts « neutres » et des acteurs qui seraient pris dans des intérêts et victimes de biais cognitifs – et élaborer des outils de réflexion, des postures scientifiques, capables d'aborder la question des pollutions industrielles comme un véritable objet sociétal. Cette démarche interdisciplinaire suppose toutefois un préalable. Elle ne peut être pleinement opératoire que si chacun s'accorde à reconnaître dans des éléments présentés comme « neutres » et purement « techniques » – les façons de mesurer ; les modèles de prévision ; les instruments de gestion de l'environnement – le résultat d'un processus de « purification » entre plusieurs alternatives cognitives possibles¹⁹. Les données scientifiques sur l'environnement sont toujours le produit d'un formatage de la réalité sociale et matérielle, de certaines conventions de qualification et de mesure : les données – loin d'être simplement « données » – sont le résultat d'un choix, d'une construction. Le dialogue interdisciplinaire ne peut donc trouver tout son sens que dans un effort réflexif partagé conduisant à percevoir le choix des techniques de quantification comme une sorte de décision déjà politique dans la mesure

où elle incorpore – et ensuite produit et reproduit – une manière de penser et de figurer l’environnement dans ses rapports à l’organisation sociale²⁰. Les conséquences politiques de cette décision apparaissent d’ailleurs de façon évidente lorsque l’on est confronté à des situations où l’incertitude épistémique est élevée, comme dans nombre de risques environnementaux. Le débat démocratique sur les pollutions industrielles ne peut ainsi se passer d’une discussion ouverte sur la « base informationnelle »²¹ utilisée pour décider en matière d’environnement. Comment cette base est-elle définie ? Quelles sont les alternatives possibles ? Quelles sont les limites de ces modes de connaissance ? Il s’agit de penser la construction de ces bases d’information non pas comme un simple problème de scientifiques, mais comme un enjeu de participation (notamment des populations affectées), là où ces données sont centrales à une « enquête » – au sens de Dewey – à travers laquelle se construit la dimension publique des problèmes de pollution²². Le second niveau de ce parti pris pluraliste réside dans le souhait d’ouvrir cet ouvrage à des études issues de contextes très variés, du nord et du sud de la Méditerranée. Cette volonté d’ouverture sur des espaces peu ou pas représentés dans les travaux sur les pollutions industrielles est un pari risqué dans la mesure où l’approche que nous cherchons à développer reste quand même minoritaire, voire absente, dans certaines disciplines ou dans les pratiques scientifiques des pays qui ont moins directement investi les questions d’environnement comme objet clef pour entrer dans l’analyse et la compréhension de l’organisation sociale, des inégalités et des rapports de force. Cela pose nécessairement des problèmes d’harmonisation en termes de réflexivité et d’analyse critique des expériences de terrains étudiées. Cette ouverture sur la diversité des espaces méditerranéens nous a enfin confrontés à des situations d’enquête éloignées des contextes politiques dans lesquels nous sommes habitués à évoluer, ce qui suscite de nouvelles interrogations. Qu’en est-il, par exemple, de la question des pollutions industrielles comme objet sociétal dans les situations de fortes instabilités politiques, de guerre, de domination coloniale, de dictature, de crise économique ou de grande pauvreté ?

Les contributions réunies dans cet ouvrage s’articulent autour de quatre angles de vue. Celui des conflictualités, en premier lieu. Sauf cas particulier, les sociétés industrielles n’ont pas altéré leur environnement par inadvertance, ni de manière inconsciente, pour découvrir *a posteriori* les dégâts provoqués par leurs choix techniques. Dès les débuts de l’industrie, des craintes et des oppositions se sont manifestées au sein d’un rapport de force inégal et souvent perdu, sous la forme de pétitions, de manifestations ou de procès. L’étude de ces conflits apporte ainsi des éléments particulièrement intéressants sur les acteurs privés ou publics impliqués dans les débats environnementaux, leurs postures respectives – revendiquées ou masquées –, les relais dont ils disposent au sein de la

société et des pouvoirs publics ou sur leur capacité à peser sur les arbitrages adoptés. Cette conflictualité peut prendre plusieurs formes. Conflits d'usage classiques, tout d'abord, entre des dynamiques économiques concurrentes, comme le montre Sylvain Olivier dans son étude des souillures consécutives aux techniques du rouissage du genêt dans les rivières du Languedoc méditerranéen au XVIII^e siècle, un milieu rural où les cours d'eau sont particulièrement vulnérables pendant la sécheresse estivale. La fermentation biologique permettant de séparer des tiges les fibres utilisables pour la production de fil est accusée d'empoisonner les troupeaux et provoque des conflits qui sont généralement apaisés par une transaction financière. Dans le même registre, mais dans un espace-temps différent, Ahlem Yahyaoui analyse les problèmes environnementaux sur le pourtour du lac de Bizerte. Impulsées par la présence française dans le cadre du protectorat établi en 1881, les activités de transformation s'y développent surtout au lendemain de l'indépendance lorsque l'État tunisien choisit de fonder le développement du port de Bizerte sur l'industrie lourde (sidérurgie, construction navale, pétrochimie), avant que l'impact de ces productions ne finisse par susciter, assez récemment d'ailleurs, des protestations de la part des pêcheurs et des riverains. Conflits violents et dramatiques, ensuite. Gérard Chastagnaret nous plonge ainsi au cœur d'un épisode méconnu et partiellement oublié de l'histoire des conflits environnementaux : le massacre de Río Tinto du 4 février 1888. L'événement, sans équivalent en Espagne et probablement dans le reste de l'Europe, est exceptionnel, que ce soit par le nombre de personnes impliquées – plus de 10 000 –, sa composition hétéroclite – le rassemblement anti-pollution réunit des propriétaires ruraux aisés, des paysans et des ouvriers de Río Tinto venus des régions voisines de l'Andalousie ou du Portugal –, le clivage politique qu'il génère – un face à face entre les pouvoirs locaux et les grandes compagnies minières soutenues par l'État – et le bilan des victimes qui, au-delà des incertitudes sur le chiffre réel – d'une quinzaine à près d'une centaine de morts –, en fait un des plus grands massacres de l'histoire ouvrière espagnole hors guerre civile. Conflits empêchés, également. En retraçant l'histoire des rapports entre l'usine de Saint-Auban (Provence) et son territoire depuis sa fondation, en 1920, Laurence Américi, Pierre Fournier, Mathieu Leborgne et Cesare Mattina montrent comment la pratique des compensations financières réussit à désamorcer les conflits pour faire apparaître les pollutions comme étant un des éléments « naturels » d'un compromis présenté comme inévitable entre une industrie et son territoire. Dans le second xx^e siècle encore, cette forme de régulation du conflit par le recours à des négociations bilatérales fait obstacle à l'ouverture d'un débat public sur les risques industriels et environnementaux. Les situations de crise, qui ne manquent pas, sont certes particulièrement propices à la renégociation des termes du compromis, mais sans jamais arriver à en remettre en cause

l'acceptation. Le chantage économique à l'emploi continue à peser sur des territoires devenus désormais dépendant de l'industrie. Conflits judiciarisés, encore. Dans son article, Pascal Marichalar aborde ainsi la question des difficultés rencontrées en France dans les tentatives de « repénalisation » des dommages causés par les pollutions, notamment sur la santé des travailleurs. Les textes de loi promulgués à partir du XIX^e siècle autour de la protection de l'environnement ont en effet permis de dépénaliser la question des dommages à la santé occasionnés par l'activité industrielle. Le cas récent du traitement pénal de l'exposition à l'amiante de travailleurs et riverains prouve la réticence des pouvoirs publics à repénaliser ces affaires. Ce constat sert de point de départ à une réflexion sur l'exceptionnalité de la juridiction de Turin (Italie) marquée, depuis les années 1970, par de grands procès autour des maladies professionnelles et des accidents du travail qui n'ont aucun équivalent dans le reste de l'Europe. Enfin, on l'oublie trop souvent, mais la conflictualité peut aussi apparaître au moment de la dépollution, comme le montre Anne Cadoret dans son étude sur Balaruc-les-Bains, deuxième station thermale française. L'impact olfactif et sanitaire des travaux de dépollution engagés au début des années 2000 sur des sols contaminés par une ancienne activité de raffinage du pétrole provoque la colère des riverains. Cette colère est longtemps discréditée et étouffée par la municipalité avant que le recours à la justice et le changement de maire ne permettent d'entrer dans une dynamique d'apaisement grâce à la mise en œuvre d'un protocole participatif permettant aux riverains d'être associés aux décisions concernant les méthodes de dépollution.

15

Au-delà de leurs différences d'approche ou spatiotemporelles, ces communications posent souvent – en filigrane – la question de notre capacité à évaluer à sa juste mesure l'intensité de la sensibilité des populations aux conflits environnementaux dans des contextes politiques spécifiques. *Quid*, par exemple, de la mesure de la mobilisation contre les pollutions industrielles – ou des silences apparents – en situation de domination coloniale avec des individus qui ne disposent pas des mêmes droits, ni de la même considération, ou face à un État fort peu démocratique marqué par la corruption ? Ou lorsque les hommes politiques se montrent sensibles aux arguments financiers du compromis attendu par les entreprises – exemple de l'usine de Saint-Auban –, alors même qu'ils ont parfaitement conscience des dégâts causés ? Ou encore quand les hommes politiques instrumentalisent les préoccupations environnementales à d'autres fins ? La force des protestations contre la calcination des pyrites à ciel ouvert pratiquée par Río Tinto, en Andalousie, est ainsi partiellement liée aux efforts déployés par le « libéral réformiste » Romero Robleo pour essayer de lutter contre un appareil d'État dont il récuse la légitimité et qu'il tente de déstabiliser par la récupération – et l'amplification –, grâce à ses relais politiques locaux, de la question des fumées dégagées par les *teleras*.

La politique encore, avec la possibilité donnée – ou pas – aux victimes de poursuivre en justice les auteurs de pollutions ou à des riverains d'être associés aux processus de décision concernant les opérations de dépollution. La personnalité du procureur Raffaele Guariniello, à Turin, et surtout l'autonomie que le système politique italien lui procure, constituent, à cet égard, des éléments particulièrement significatifs. De la même manière, le changement de municipalité à Balaruc-les-Bains, en 2008, semble avoir été un facteur déterminant. La capacité du politique à peser sur l'expression des populations peut ainsi conduire à des phénomènes de surreprésentation ou de sous-évaluation de la conflictualité et de la sensibilité de l'opinion publique à la question des pollutions industrielles.

16

La deuxième partie de cet ouvrage vise à analyser l'impact environnemental des activités productives sous l'angle des mesures, des expertises et des représentations. Il s'agit non seulement de s'interroger sur les méthodes et les techniques d'appréhension des rejets polluants – ainsi que sur les controverses scientifiques et sociotechniques liées à la mesure des pollutions –, mais également sur les acteurs qui prennent en charge et promeuvent cette exigence de mesure ou sur leurs motivations. Dans son analyse des stratégies de communication développées par l'usine de soude du géant minier Río Tinto à L'Estaque (Marseille), au tournant des XIX^e et XX^e siècles, Daniel Faget analyse ainsi dans quelles circonstances l'implantation de cet établissement en bordure du rivage méditerranéen a été autorisée le 17 janvier 1883 par le conseil d'hygiène et de salubrité des Bouches-du-Rhône – malgré l'opposition des riverains et des pêcheurs –, alors même que celle-ci avait été rejetée, quelques mois auparavant, par celui de la Seine où la société projetait de s'installer initialement. Il étudie également comment, à la faveur des polémiques nées des dégradations marines récurrentes provoquées par Río Tinto et des recherches conduites au même moment au sein de la toute jeune station marine d'Endoume, une école océanographique marseillaise s'est peu à peu constituée autour des biologistes Antoine Fortuné Marion et Paul Gourret. Toutefois, si la formation de cette nouvelle expertise parvient à sensibiliser l'administration préfectorale à la nécessité de préserver « la faune ichtyologique », elle échoue toujours, à la veille de la Première Guerre mondiale, à faire évoluer le conseil d'hygiène et de salubrité vers la prise en compte des pollutions marines. Dans un domaine proche, Hervé Ferrière étudie l'émergence au sein de la station marine d'Endoume, à la faculté des sciences de Nice et à l'Institut océanographique de Monaco d'une expertise méditerranéenne sur les pollutions marines provoquées par les hydrocarbures (PHC) et démontre comment, dans les années 1960, l'État gaullien, en choisissant contre toute attente de centraliser celle-ci à Brest – au sein du Centre national d'exploitation des océans (CNEXO) – plutôt que sur le littoral méditerranéen, réussit à orienter les programmes de recherche menés

autour des techniques de prévention, de répression et de dépollution « dans une optique strictement technoscientifique et environnementaliste ». Dans la même logique, l'auteur analyse la façon dont l'État sélectionne et freine la diffusion scientifique et médiatique des savoirs médicaux et écotoxycologiques sur l'impact des PHC – notamment en Méditerranée – pour éviter que cette question n'acquière une dimension sociale et politique susceptible de remettre en cause le productivisme ambiant. La contribution de Gwenola Le Naour s'intéresse à l'autre bout de l'échelle administrative. L'auteure étudie les processus qui ont conduit les communes du sud du Rhône à construire une compétence environnementale sur les pollutions du fleuve provoquées par la forte concentration des établissements industriels depuis les années 1960-1970. Elle analyse plus particulièrement l'action d'un réseau de communes administrées par des maires liés aux partis de gauche de l'époque au sein de l'Association pour la défense de la nature et la lutte contre la pollution du Rhône. Cette étude de cas permet de mettre en évidence un environnementalisme que l'on pourrait qualifier « d'ouvrier » dans lequel l'opposition classique entre l'emploi et la protection de l'environnement tente de ne plus apparaître comme inéluctable ou insurmontable. La construction d'une expertise « par le bas » joue ici un rôle central et nous confronte à des figures d'élus-experts qui utilisent l'espace technique de la mesure comme un nouveau lieu de confrontation politique. Paolo Crivellari, pour sa part, évoque un autre cas d'espace technique de mesure des pollutions favorisant la constitution d'un réseau d'acteurs hétérogènes. Il s'agit de la mise en place du Système intégré pour le monitoring environnemental et la gestion de l'émergence (SIMAGE) sur le site chimique de Porto Marghera (Italie). L'auteur montre comment ce dispositif technologique devient un outil de communication entre les industriels et les acteurs publics, un moyen d'alimenter une connaissance et d'instaurer une confiance réciproque, tout en ayant des difficultés à impliquer les habitants qui restent exclus de cet espace.

La troisième partie de cet ouvrage rassemble des études focalisées sur l'analyse des stratégies des acteurs face aux pollutions industrielles. Le placement de cette question au centre des débats qui préoccupent les sociétés d'accueil des implantations industrielles est analysé comme l'enjeu central d'une confrontation permanente entre une pluralité d'acteurs ayant des contraintes, des intérêts, une relation au territoire et un réseau relationnel à la fois différents – voire divergents – et sujets à des évolutions ou à des recompositions multiples. Les efforts réalisés actuellement par certains scientifiques, ou par les victimes, pour donner davantage de visibilité et une plus grande audience aux conséquences des pollutions industrielles sur la santé humaine et les équilibres environnementaux, sont par exemple régulièrement confrontés à des stratégies cherchant à créer de l'invisibilité et à favoriser activement des formes d'adaptation qui ne sont pas sans

susciter de nombreuses interrogations au regard des coûts sociaux et environnementaux qu'elles contribuent à occulter. Mais les scientifiques peuvent aussi être des acteurs du processus « d'invisibilisation ». Dans son étude des pollutions industrielles sur le littoral catalan à la fin du XVIII^e siècle, champ de recherche encore peu exploré par l'historiographie espagnole, Eloy Martín Corrales analyse ainsi les prises de position du conseil de santé de la ville de Barcelone et du conseil de santé du tribunal royal à propos des pollutions provoquées par le rouissage du chanvre et d'autres activités manufacturières liées à la fabrication des indiennes ou aux transformations agroalimentaires, chimiques et métallurgiques. L'auteur analyse comment, en dépit des nombreuses plaintes déposées par les riverains de ces établissements industriels à partir des années 1780, les autorités sanitaires de la ville font constamment prévaloir un compromis industrialiste pour ne pas entraver la croissance de la ville, quitte à minimiser les risques sanitaires encourus par les populations ou à valider des mesures de protection en réalité fort peu efficaces. À l'opposé, Ximo Guillem-Llobat, Eugenia Galiana-Sánchez, Mercedes Pascual Artiaga, Josep Bernabeu-Mestre et Salvador Salort i Vives insistent sur la sensibilité des hygiénistes espagnols aux problèmes environnementaux provoqués par les industries chimiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, à partir de trois études de cas : l'impact des fumées des usines insalubres de la Huelva sur les ouvriers ; la polémique sur les additifs intégrés dans la fabrication de produits alimentaires ; la lutte contre la fraude alimentaire mise en place par la municipalité d'Alicante. Malgré le caractère partiel des résultats obtenus, les auteurs montrent comment les hygiénistes ont su établir des diagnostics et proposer des mesures pour protéger la santé des populations, en corrélation avec le développement de l'hygiène expérimentale et la création de laboratoires de chimie et de bactériologie. L'exemple des zones industrielles situées dans la plaine de la Mitidja, à l'est d'Alger, étudié par Najet Aroua, évoque un autre cas de figure : celui d'une dérive écologique pluriséculaire liée au laisser faire ou à l'impuissance des pouvoirs politiques successifs, des comportements en rupture avec le mode de régulation précolonial des ressources locales. Laxisme de l'État colonisateur, tout d'abord, qui dispose d'un territoire sans chercher à imposer aux industriels qui s'y installent les mêmes contraintes administratives qu'en métropole ; faiblesse structurelle et/ou fonctionnelle de l'État postcolonial, ensuite, qui encourage l'extension, la densification et la diversification du tissu industriel de la Mitidja sans parvenir à faire respecter les dispositions réglementaires applicables aux établissements classés. Le dernier article de cette partie (Philippe Mioche et Marco Bertilorenzi) analyse comment l'opinion, autre acteur important des États démocratiques, peut influencer sur les choix techniques des industriels. Comparant le mode de gestion des résidus des usines d'alumine de Porto Vesme (Italie) et Gardanne (France)

– les fameuses « boues rouges » –, les auteurs évoquent comment en Sardaigne, à la fin des années 1970, la crainte d'un mouvement d'opinion hostile aux rejets en mer conjugué à la volonté de sauvegarder les emplois industriels dans une région marquée par un chômage important, rendent possible l'option d'un bassin de stockage à proximité de l'usine, tandis que dix ans auparavant, dans la Provence pluri-industrielle, la division des élus locaux et les très vives protestations de certains maires relayées par des personnalités scientifiques et entrepreneuriales de premier plan comme Alain Bombard ou Paul Ricard, ne parviennent pas à faire échouer le projet de *sea-line* – souhaité par Pechiney et fortement soutenu par l'État – destiné à rejeter les « boues rouges » au large de la baie de Cassis.

Le dernier angle de vue de cet ouvrage réunit des contributions qui abordent la difficile question de la réhabilitation ou de la résilience des écosystèmes affectés par les dommages et les altérations provoqués par les pollutions industrielles. Il s'agit d'un thème émergent qui soulève un certain nombre de questions : à quelles réalités correspondent ainsi les mots clefs – restauration écologique, réhabilitation, résilience ou développement durable – régulièrement mis en avant par les acteurs de ces projets ? Sont-ils la traduction d'un véritable changement des pratiques et de l'état des sites pollués ou relèvent-ils, plus prosaïquement, d'une stratégie d'affichage destinée à capter des fonds étrangers, notamment européens, pour aboutir, *in fine*, à des opérations immobilières rentables ? Par ailleurs, est-il vraiment possible – et à quelles conditions ou jusqu'à quel point ? –, de récupérer des environnements lourdement pollués ? Le problème est souvent abordé du seul point de vue technique. Mais comment penser la réhabilitation écologique, sans envisager aussi son rapport aux dimensions sociales et économiques de la réhabilitation des milieux ? Peut-on vraiment séparer ces deux questions ? Que faire aussi de la mémoire de ces passés industriels ? Et surtout, qui choisit et comment est défini le passé écologique – le fameux état zéro devant servir de référence – que la réhabilitation se propose de restaurer ? Analysant les impacts présents des activités industrielles passées à travers l'exemple de l'usine à plomb de L'Escalette, dont la friche est aujourd'hui intégrée au parc national des calanques (Marseille), Isabelle Laffont-Schwob constate ainsi de fortes concentrations en plomb et en arsenic – près de quatre-vingt-dix ans après l'arrêt de la production – dans les sols dénudés et dans les sédiments marins de l'ancien port privé de l'usine. L'auteure établit également que certaines espèces végétales protégées comme l'astragale de Marseille ne présentent pas de différence de croissance lorsqu'elles poussent sur un sol pollué ou sur un sol non contaminé – grâce à des symbioses racinaires capables de protéger la plante des effets toxiques des métaux lourds – et suggère que cela pourrait ouvrir de nouvelles perspectives pour une revégétalisation partielle des sols contaminés. C'est

également le cas de l'arroche marine, une espèce connue pour sa capacité à tolérer et à stabiliser la pollution par les métaux lourds. C'est le pari de la restauration écologique et, plus particulièrement, de la phytoremédiation. Dans la même veine, mais dans une optique différente, Nicolas Maughan analyse les réponses sociopolitiques aux pollutions industrielles des hydrosystèmes méditerranéens à partir de l'exemple de la rivière Cadière et de sa lagune (étang de Berre). Après avoir évoqué les grandes phases de dégradation d'un environnement pollué depuis plus de deux siècles par toutes sortes de rejets industriels, l'auteur s'appuie plus particulièrement sur le cas de la contamination des sols et des sédiments marins par les Polychlorobiphényles (PCB) pour insister sur les difficultés rencontrées dans la gestion – d'un point de vue sanitaire, technique et social – d'une pollution héritée dont l'origine exacte est difficile à identifier et à localiser. Non seulement les populations riveraines et les usagers des cours d'eau semblent difficiles à mobiliser, mais les interdictions des autorités sanitaires sont souvent mal comprises et les solutions de dépollution – par l'extraction des sédiments contaminés – restent coûteuses et complexes à mettre en œuvre. La contribution de Jamila Ben Souissi, Mouna Rifi, Rafik Ben Charrada et Jeanne Zaouali, qui étudie la dépollution de la lagune de Tunis, propose une représentation positive de cette expérience inédite. Gravement dégradée à la suite des différentes implantations industrielles qui s'y sont succédé depuis la mise en place du protectorat français (1881), proche de la rupture totale de tout équilibre écologique, la lagune a retrouvé une véritable biodiversité biologique de sa flore et de sa faune depuis les grands travaux de restauration environnementale engagés entre 1985 et 2001 avec des financements extérieurs. Au-delà de la performance technique, qui mériterait sans doute une évaluation plus large tenant davantage compte de certains paramètres économiques et sociaux, l'expérience de la restauration de la lagune de Tunis se traduit aussi par la disparition des anciennes salines, une réduction importante de la surface aquatique et par la mise à disposition de plusieurs centaines d'hectares pour les besoins urbanistiques de la capitale, ce qui n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations sur le sens profond de cette démarche.

Au terme de cette présentation, rappelons l'objectif majeur de cet ouvrage : ouvrir un débat et proposer des pistes de recherche pour une approche interdisciplinaire de longue durée des pollutions industrielles dans les espaces méditerranéens. Tout en ayant parfaitement conscience de ne pas avoir été exhaustifs et que d'autres thèmes de recherche auraient très bien pu être choisis, il n'en demeure pas moins qu'il était important d'ouvrir la voie et d'amorcer la réflexion sur la formation d'un espace de recherche en direction de territoires jusque-là peu ou pas touchés par ce type de démarche. Et malgré ses limites, ce premier essai permet tout de même d'isoler un certain nombre de pistes suffisamment riches pour

alimenter de nouvelles recherches, y compris dans les pays qui n'ont pas encore placé ces interrogations – par nécessité ou par choix – au cœur de la recherche scientifique et du débat public. La première piste, qui se dégage des différents textes composant cet ouvrage, invite à explorer l'espace méditerranéen comme espace connecté marqué par des transferts transnationaux : de pollutions, bien sûr, mais également de technologies (de production et de dépollution), d'expertises, de cadres et de normes juridiques ou de pratiques de mobilisation. Si la Méditerranée est un acteur potentiellement fédérateur, la géographie des inégalités dans la distribution des risques liés aux pollutions industrielles reste toutefois encore à définir. La deuxième piste nous invite à approfondir l'étude de la place des cultures politiques dans l'étouffement ou la mise en exergue de la question des pollutions comme un problème sociétal majeur. Cela nous ramène à la nécessité de prendre en compte la manière dont la relation environnement/travail, notamment du point de vue de la santé au travail et de la santé environnementale, a été déclinée et se décline encore sur le pourtour méditerranéen et sur le rôle joué par les syndicats dans ce processus. La troisième piste concerne le traitement des pollutions héritées et ce qui pourrait apparaître parfois comme un nouveau mythe industrialiste, susceptible de relativiser la gravité des atteintes passées et actuelles : la « résilience » face aux atteintes à l'environnement. La prise en compte du passif écologique généré par les activités industrielles pose des problèmes fondamentaux de responsabilité et – ce qui est loin d'être négligeable dans le contexte économique actuel – de financement. Cela représente un vrai défi pour des États de plus en plus soumis à des contraintes imposées par des acteurs internationaux sur lesquels ils ont de moins en moins d'emprise.

Notes

1. On doit à l'économiste anglais Arthur Pigou d'avoir introduit, dans les années 1920, l'idée d'une taxe pour corriger (ou « internaliser ») les externalités dans le calcul économique de l'agent décideur, en y incluant les impacts environnementaux des activités polluantes. La taxe dite « pigouvienne » est à l'origine du principe pollueur-payeur. Le vrai précurseur des débats actuels sur les problèmes de pollutions industrielles dans leurs liens avec des questions d'inégalités sociales et, plus largement, de démocratie, est toutefois l'économiste institutionnaliste Karl William Kapp avec l'ouvrage *The Social Costs of Private Enterprise*, 1950. Ce livre, qui critique radicalement l'approche des pollutions comme externalités, est devenu une référence incontournable dans le champ du courant hétérodoxe de l'économie écologique.

2. P. Lagadec, 1981 ; M. Douglas, A. Wildavsky, 1982 ; F. Ewald, 1986 ; U. Beck 1986. Pour un bilan de l'impact du concept de « société du risque » sur les sciences sociales dans les dernières trente années, voir le travail dirigé par D. Bourg, P.-B. Joly, A. Kaufmann (éd.), 2013.

3. Il est important de souligner la spécificité des approches anglo-saxonnes et françaises sur l'étude des risques environnementaux. Si les Anglo-Saxons ont été marqués par des postures principalement quantitatives à forte empreinte normative, les chercheurs français ont pour leur part davantage mis l'accent sur le caractère politique de la définition et de l'appropriation des risques, des jeux de pouvoir ou des stratégies d'acteurs (cf. O. Borraz, C. Gilbert, P.-B. Joly, 2007).

4. Comme ceux de J. G. Smith (1979), ou A. Corbin (1982 et 1983). Pour une approche plus précise de l'historiographie anglo-saxonne, voir aussi la mise au point de J. R. McNeill, 2000.

5. Ces manifestations ont donné lieu à des publications qui constituent un tournant historiographique et épistémologique : C. Bernhardt (éd.), 2000 et C. Bernhardt, G. Massard-Guilbaud (dir.), 2002.

6. Programme interdisciplinaire de recherche Ville-environnement (2009), cofinancé par le CNRS et le ministère de l'Écologie.

7. Transformation, en 2004, du Centre d'histoire des techniques du CNAM en Centre d'histoire des techniques et de l'environnement ; création à l'EHESS, en 2006, d'une chaire d'histoire environnementale, etc.

8. Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale, réseau pluridisciplinaire fondé en 2008 et constitué en association à but non lucratif en 2009.

9. Pour ne citer que le cas de la France, dans les années très récentes, retenons : A. Guillerme, A.-C. Lefort, G. Jigaudon, 2004 ; G. Massard-Guilbaud, 2010 ; T. Le Roux, 2011 ; J.-B. Fressoz, 2012 ; T. Le Roux, M. Letté (dir.), 2013.

10. On reprend ici le concept de « démocratie technique » tel qu'il a été défini par M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe (2001).

11. X. Daumalin, 2006, p. 27-46 ; X. Daumalin, 2013, p. 57-75.

12. Face à l'excès de « présentisme » dans l'étude sociologique des controverses autour des pollutions, la démarche « pragmatique et

réflexive », inaugurée par Francis Chateauraynaud, se démarque pour une sensibilité historique qui le conduit à construire des trajectoires de problèmes publics au fil du temps, en termes de déplacements et reformulations argumentatifs que subit une « cause publique ». Voir notamment F. Chateauraynaud, 2011.

13. La prise en compte des notions d'attachement et d'habiter des populations dans les territoires pollués a impliqué tout particulièrement de revenir sur la manière dont les sciences sociales appréhendent la relation des êtres humains à leurs environnements. Sur ce point voir L. Centemeri, 2011, p. 213-240.

14. G. Chastagnaret, O. Raveux, 2001, p. 11-24.

15. Voir M. Firpo Porto, 2007.

16. Pour une présentation synthétique du concept de « justice environnementale » et des difficultés qu'il pose à l'analyse, voir C. Larrère, 2009, p. 156-162.

17. R. Courteau, 2011.

23

18. F. Braudel, 1977, p. 8.

19. C'est à Bruno Latour que l'on doit l'introduction du concept de « purification » dans la production du savoir scientifique. Voir B. Latour, 1989.

20. Les travaux sur la quantification et la mesure menés par Alain Desrosières restent une référence incontournable dans ce débat. Voir en particulier les articles réunis dans A. Desrosières, 2008.

21. Sur le concept de « base informationnelle », voir R. Salais, 2008.

22. J. Dewey, 1927.

Bibliographie

- Beck U., 1986, *Risikogesellschaft*, Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp (trad. française : *La société du risque*, Paris, Aubier, 2001).
- Bernhardt C. (éd.), 2000, *Environmental Problems in European Cities in the 19th and 20th Century*, New York, Waxmann Verlag.
- Bernhardt C., Massard-Guilbaud G. (dir.), 2002, *Le démon moderne. La pollution dans les sociétés urbaines et industrielles d'Europe*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal.
- Bourg D., Joly P.-B., Kaufmann A. (éd.), 2013, *Du risque à la menace. Penser la catastrophe*, Paris, PUF.
- Borraz O., Gilbert C., Joly P.-B., 2007, « Risk studies: the French contribution », *Journal of Risk Research*, 10, 7, p. 899-904.
- Braudel F., 1977, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris, Éditions Arts et métiers graphiques.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.
- Centemeri L., 2011, « Retour à Seveso. La complexité morale et politique du dommage à l'environnement », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66, 1, p. 213-240.
- Chastagnaret G., Raveux O., 2001, « Espaces et stratégies industrielles aux XVIII^e-XIX^e siècles : exploiter le laboratoire méditerranéen », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-sept., 48, 2/3, p. 11-24.
- Chateauraynaud F., 2011, *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Éditions Petra.
- Corbin A., 1982, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIII^e-XIX^e*, Paris, Aubier Montaigne.
- Corbin A., 1983, « L'opinion et la politique face aux nuisances industrielles dans la ville pré-haussmannienne », *Histoire, économie, société*, 2, 2-1, p. 111-118.
- Courteau R., 2011, « Rapport sur la pollution de la Méditerranée : état et perspectives à l'horizon 2030 », Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Paris, 21/06. En ligne : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2010/r10-652-notice.html> (consulté le 31/03/2014).
- Daumalin X., 2006, « Industrie et environnement en Provence sous l'Empire et la Restauration », *Rives nord-méditerranéennes*, 23, p. 27-46.
- Daumalin X., 2013, « Le conflit environnemental entre instrumentalisation et arbitrage : les soudières marseillaises au début du XIX^e siècle », in M. Letté, T. Le Roux (dir.), *Débordements industriels*.

- Environnement, territoire et conflit (XVIII^e-XX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 57-75.
- Desrosières A., 2008, *Pour une sociologie historique de la quantification. L'Argument statistique*, I, Paris, Presses de l'École des Mines.
- Dewey J., 1927, *The Public and its Problems*, New York, Holt.
- Douglas M., Wildavsky A., 1982, *Risk and Culture: an Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press.
- Ewald F., 1986, *L'État-providence*, Paris, Grasset.
- Firpo Porto M., 2007, *Uma ecologia política dos riscos: princípios para integrarmos o local e o global na promoção da saúde e da justiça ambiental*, Rio de Janeiro, Editora Fiocruz.
- Fressoz J.-B., 2012, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Seuil.
- Guillerme A., Lefort A.-C., Jigaudon G., 2004, *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne, XIX^e-XX^e siècles*, Seyssel, Éditions Champ Vallon.
- Kapp K.W., 1950, *The Social Costs of Private Enterprise*, Cambridge, Harvard University Press.
- Lagadec P., 1981, *La civilisation du risque*, Paris, Seuil.
- Larrère C., 2009, « La justice environnementale », *Multitudes*, 36, 1, p. 156-162.
- Latour B., 1989, *La science en action : Introduction à la sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.
- Le Roux T., 2011, *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris (1770-1830)*, Paris, Albin Michel.
- Le Roux T., Letté M. (dir.), 2013, *Débordements industriels. Environnement, territoire et conflit, XVIII^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Massard-Guilbaud G., 2010, *Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- McNeill J. R., 2000, *Something New Under the Sun : an Environmental History of the Twentieth-Century World*, New York, W. W. Norton & Co (trad. française : *Du nouveau sous le soleil : une histoire de l'environnement mondial au XX^e siècle*, Seyssel, Éditions Champ Vallon, 2010).
- Salais R., 2008, « Capacités, base informationnelle et démocratie délibérative », in J. De Munck, B. Zimmerman (dir.), *La liberté au prisme des capacités*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 297-326.
- Smith J. G., 1979, *The Heavy Chemical Industry in France*, Oxford, Clarendon Press.

1

PARTIE 1

Conflictualités

Rouissage et pollution des cours d'eau en Languedoc méditerranéen (XVII^e-XIX^e siècle)¹

On connaît les nuisances subies par les cours d'eau dans les villes industrielles². Or, le Languedoc figure au nombre de ces espaces où l'essor industriel eut une ampleur considérable au XVIII^e siècle, en particulier dans la production lainière³, avec ses moulins à foulon le long des rivières, aux périphéries urbaines. À la campagne, les régions méditerranéennes ont parfois aussi été l'objet de pollutions⁴ d'une toute autre origine, non pas industrielle au sens actuel du terme, mais plutôt découlant des activités agropastorales et artisanales. D'abord, elles ont subi les nuisances issues de la fabrication d'engrais, dans les rues des villes, villages ou hameaux, par entassement de déchets dans des « creux à fumier »⁵. Il existait aussi les souillures consécutives au rouissage des plantes textiles, cette fermentation microbiologique permettant de séparer les fibres utilisables du reste des tiges. La partie non fibreuse était détruite, souvent – mais pas exclusivement – dans les rivières, ce qui pouvait salir l'eau de ces dernières. Certes, dans une région où le lin et le chanvre furent très peu cultivés à cause du manque d'eau pour l'irrigation⁶, cet impact resta sans doute relativement limité en comparaison du nord ou de l'ouest de la France⁷. Néanmoins, l'arrière-pays héraultais, dans tout le sud du diocèse civil de Lodève et le nord de celui de Béziers, entre les vallées de la Lergue et de l'Orb, a longtemps pratiqué le rouissage d'une autre plante textile, plus méditerranéenne et plus abondamment exploitée que les deux précédentes : le spartier ou genêt d'Espagne⁸. Au XVIII^e siècle, l'entretien de ce végétal devient important afin de subvenir à l'autoconsommation des paysans en cordages, toiles grossières et linge de maison⁹. Contrairement à la fabrication du fumier, laquelle relève d'une logique strictement agricole, l'activité de rouissage s'insère dans un processus industriel, si l'on attribue au mot « industrie » son sens traditionnel, celui de transformation d'une matière première de façon manuelle. Avant la « révolution industrielle » du XIX^e siècle, l'industrie se confond en effet avec ce qu'il est convenu de désigner aujourd'hui sous le nom d'artisanat, afin de le distinguer de la production de masse mécanisée.

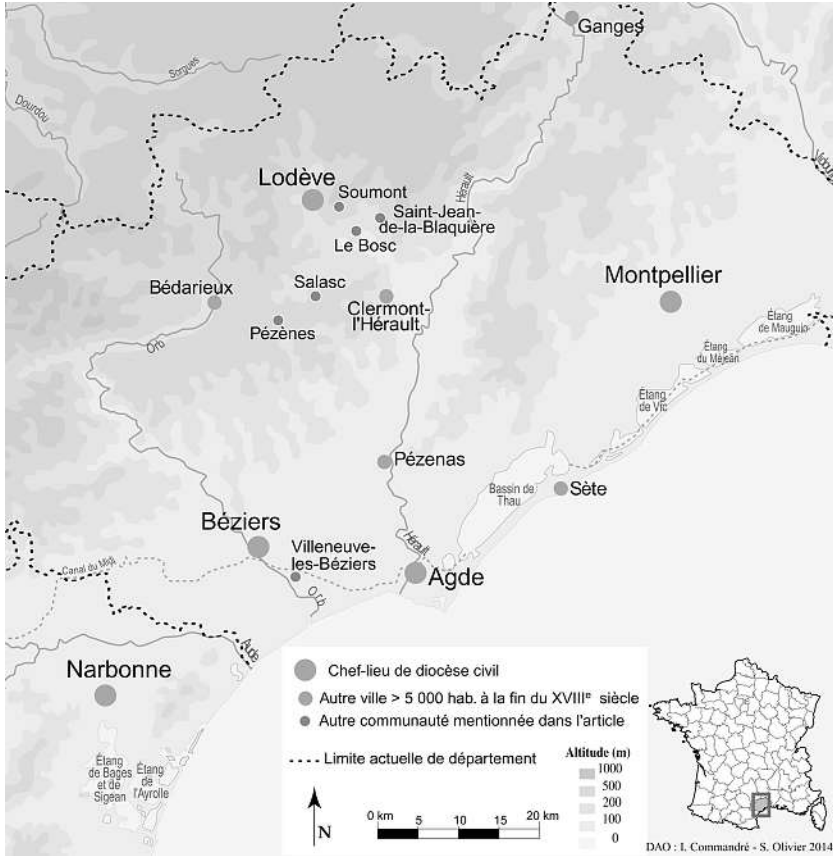


Fig. 1 – Carte de situation des mentions de pollution par rouissage dans l'Hérault (cartographie : S. Olivier, fond de carte I. Commandré).

Or, en Languedoc méditerranéen, la documentation trouvée quant à la pollution de l'eau par le rouissage reste, sinon inexistante, du moins fort modique, même dans le cœur de la zone connaissant une grande fréquence d'usage du genêt comme textile. La chose ne laisse pas de surprendre dans un milieu où les cours d'eau sont particulièrement vulnérables. Cela invite soit à relativiser l'importance de la nuisance, soit à rechercher quels autres phénomènes ont pu entraîner un tel biais documentaire. D'abord, la compréhension de la nature de la pollution par le rouissage implique d'en décrire, à l'aide des sources disponibles, la manifestation. Ensuite, il s'agira de tenter de qualifier et de déterminer la portée du dommage causé. Enfin, selon une approche comparative avec le terrain italien et avec le travail du chanvre, il faudra décrire le déroulement des procédés de rouissage du genêt afin de tenter d'évaluer la nature de leur atteinte, réelle ou supposée, aux écosystèmes méditerranéens.

La reconnaissance de la pollution par rouissage

Les textes savants des XVIII^e et XIX^e siècles abordant la question du genêt comme plante textile ne disent mot des nuisances potentielles causées par le processus d'obtention de ses fibres. Et pour cause ! Leurs auteurs sont dans une démarche d'agronomie et de progrès technique à outrance, laquelle va triompher avec la Révolution. Leur souci n'est donc pas de protéger les populations contre une pollution¹⁰, mais au contraire de trouver coûte que coûte des moyens pour valoriser au mieux tous les types de terrains afin de subvenir aux besoins d'une population en pleine croissance¹¹. De rares archives, réglementaires ou répressives, évoquent pourtant l'existence d'une nuisance aux populations qui découle du rouissage des plantes textiles en Languedoc.

Sources normatives et nuisance du rouissage

31

Il s'agit d'abord des « criées », ces ordonnances de police seigneuriale ou municipale, qui signalent parfois des interdictions de rouir le chanvre et le lin, comme à Villeneuve-les-Béziers dans les fossés ceignant le village et près des lieux d'abreuvement du bétail¹² (Fig. 1). Là, une ordonnance prise par les consuls en 1513 et régulièrement réitérée, au moins jusqu'au XVII^e siècle, indique une nuisance. En effet, s'il est utile de légiférer sur une matière et de répéter périodiquement quelle est la norme, c'est que cette dernière est transgressée¹³.

Dans le village de Salasc, en Lodévois, une délibération consulaire à visée sanitaire, en 1771, interdit de maintenir « les *crus* [creux] à *couver* [couvrir] de chanvre qui sont dans les chemins et au-dessus du *prènement* [de la prise] du *valat* [ruisseau] de la Treille »¹⁴. Ce dernier emplacement, proche d'une fontaine, est le point de départ d'un réseau d'irrigation desservant les parcelles situées aux environs immédiats du village, où se concentrent notamment les chènevières, terres fertiles, amendées et arrosées¹⁵. Si le « chanvre » mis à couvrir près de ces lieux de culture doit vraiment être du *Cannabis sativa* Linné, son identification botanique est moins nette pour les « creux à couvrir » qui sont « dans les chemins », sans localisation plus précise. Là, il peut tout aussi bien s'agir de tiges de genêt, cette dernière plante étant entretenue abondamment et un peu partout dans le finage¹⁶. En effet, le terme « chanvre » ne désigne pas forcément une espèce végétale précise mais plutôt toute fibre végétale, de manière indéterminée¹⁷.

Sources liées à des conflits autour du rouissage

À côté de ces évocations d'un « chanvre » quelque peu suspect sur le plan botanique, deux dossiers documentaires seulement – en l'état actuel de la recherche – concernent des conflits causés par les nuisances sanitaires

explicitement issues du rouissage du genêt, seul ou accompagné par d'autres plantes à fibres. Le premier, en Lodévois, est la protestation du seigneur du Bosc contre les habitants de Soumont le 5 février 1661, leur enjoignant « de ne plus dorénavant faire aucunes lessives, tremper ni couvrir les lins, chanvres, et *ginestes* dans led(it) ruisseau de *Rivernous* comme va la terre tant du *Bosq* que la terre de *Gramond* », et par conséquent de ne plus « commettre telles saletés »¹⁸. À l'époque, l'exploitation du genêt n'est sans doute pas encore aussi importante qu'au XVIII^e siècle, mais elle est en train de connaître son essor décisif¹⁹.

32

Le second document sur la question est une procédure judiciaire de septembre 1778, juste après la récolte du genêt et donc en pleine saison du rouissage. Les parties qui se confrontent vivent dans une zone de collines à l'habitat dispersé en modestes hameaux, dans le nord du Biterrois. Le dossier se compose de la plainte des six victimes – habitant les hameaux de Taussac, Congras et le Moulin à Vent – devant la justice ordinaire de Pézènes²⁰, le 10 septembre, à cause de la détérioration, par des inconnus, de leurs « trente-deux fagots de *chambre* [chanvre] de *gene* [genêt] », que « tous conjointement avaient mis à *quover* [couvrir] » « au *rec* de *las Margarides* ». Ensuite, les archives ont conservé la prestation de serment et le rapport, respectivement en date des 12 et 13 septembre, de deux experts désignés pour dresser un état des dégâts. Enfin, une information judiciaire, datée du 21 septembre, contient les dépositions de onze témoins, principalement des habitants du hameau des Montades, celui où vivent les six suspects des détériorations²¹. L'archive s'interrompt là, ne contenant même pas de procès-verbal d'audition des coupables présumés, ni de sentence judiciaire. Comme c'est souvent le cas, la procédure n'a pas abouti mais a débouché sur un arrangement amiable entre les parties, qui se retrouvent toutes dès le lendemain, le 22 septembre, devant un notaire de la ville de Bédarieux, afin de négocier une compensation financière à la destruction des fagots de genêt²². Remarquons dès à présent que cette transaction financière ne bénéficie pas aux victimes de la nuisance, selon un éventuel principe de pollueur-payeur, mais au contraire à ceux que la mobilisation des riverains n'a pas laissés libres de polluer en toute impunité.

La qualification du dommage issu de la pollution par rouissage

Les rares sources disponibles peuvent être interrogées quant aux problèmes sanitaires spécifiques au rouissage en Languedoc méditerranéen, en partant du postulat que la simultanéité entre cette activité et le déficit hydrique estival, propre au climat régional, doit aggraver la nuisance par rapport à un ouest et un nord de la France beaucoup plus humides, par l'augmentation de la concentration des agents polluants dans des

volumes d'eau moindres. Le rouissage peut donc être appréhendé sous un angle d'histoire environnementale, c'est-à-dire des impacts causés à l'environnement par les activités humaines et, en retour, des interférences de l'environnement aux dépens de la société²³.

La nature de la nuisance

Plusieurs indices permettent de qualifier le dommage incriminé ou redouté. D'abord, les règles fixées par la municipalité de Villeneuve-les-Béziers visent notamment le rouissage dans les eaux du fleuve Orb, à un endroit bien précis où l'on a l'habitude de faire boire les animaux²⁴. Dans le même ordre d'idées, la mise en garde du seigneur du Bosc, en 1661, concerne la mortalité du bétail, puisque :

« led(it) seigneur vicomte a souffert de notables pertes tant de son *bestial* propre que de ses fermiers, provenant de l'abreuvement du ruisseau de *Rivernous*, à cause des saletés que les ha(bitan)ts dud(it) *Soumon* ont commis & commettent dans led(it) ruisseau comme sont lessives, couvements de lins, chanvres, et *ginestes* ; notamment en temps d'été que l'eau dud(it) ruisseau demeure croupissante pour n'y avoir qu'une petite source qui sort d'une fontaine dans la terre du *Bosq* »²⁵.

33

L'affaire de Pézènes de 1778 concerne également le cheptel, même si aucune perte n'est déplorée. Dans l'information judiciaire, trois témoignages dévoilent subrepticement cet aspect, indiquant que les rouisseurs, quelques semaines auparavant, avaient été mis en garde par des habitants des Montades, ces derniers leur demandant « de ne pas mettre à couvrir leur *chambre* de genêt dans le *rec* de *las Margarides*, que si ils le faisaient les bergers seraient des étourdis s'ils ne la jetaient hors de la couvée »²⁶. Plusieurs paysans du hameau avaient confirmé que si leurs rivaux « faisaient couvrir leur genêt à l'endroit du ruisseau des *Margarides* où ils le faisaient les autres années, il fallait aller la leur jeter parce que cela leur portait préjudice à leurs troupeaux »²⁷. C'est en effet « l'*esterilité* de l'eau » qui est redoutée²⁸. Les habitants des Montades – et de la métairie du Causse – en colère craignent la pollution du ruisseau qui sert à abreuver leurs troupeaux. Ce n'est pas la santé de la société humaine qui prévaut, puisque les habitants vivent – et boivent – en amont du ruisseau. Il s'agit plutôt de la protection du bétail contre des eaux potentiellement souillées. Seule la réglementation salascoise est trop floue pour que l'on puisse déterminer si le rouissage est incriminé en tant qu'activité nuisible pour l'eau de boisson du bétail ou des humains, voire pour l'air à proximité des habitations avec les « miasmes » induits. En 1778 à Pézènes, contrairement aux réclamations que l'on retrouve souvent dans les archives²⁹, ce n'est pas

la souillure qui déclenche l'action en justice d'une population soucieuse de sa santé, mais au contraire la défense de la matière première nécessaire à sa production de fil qui préoccupe les habitants. Autrement dit, c'est le saccage préventif des tiges de genêt par des victimes potentielles du rouissage qui provoque une plainte de la part de ceux qui polluent. Le procès déclenché ne concerne donc pas la défense de l'environnement mais celle d'une ressource économique.

L'ampleur de la nuisance : mise en scène et réalité

34

Cependant, dans les archives, la réalité de la souillure aux dépens des troupeaux n'est pas clairement avérée. La mise en garde des habitants de Soumont par le seigneur du Bosc, en 1661, évoque une perte de bétail, mais sans la chiffrer, ce qui pose un problème de validation de la mortalité en question. Le caractère évasif de l'affirmation tient à la nature du document. Il ne s'agit pas d'une expertise mais simplement d'un avertissement. Donc, même sans comptabilisation des dégâts, la mortalité du bétail peut très bien être réelle.

La procédure de 1778, quant à elle, ne comptabilise aucun animal mort. Les habitants des Montades et de la métairie du Causse peuvent tout bonnement saccager le genêt en vertu d'une sorte de principe de précaution, et non d'une menace réelle et rationnellement estimée. On peut penser que, s'ils avaient subi des pertes, ils ne manqueraient pas d'en faire établir une liste par des experts. Mais ceci nécessiterait une contre-offensive avec dépôt de plainte de leur part, fait qui ne s'est pas produit puisque l'affaire s'est immédiatement réglée à l'amiable.

Peut-être l'état sanitaire des troupeaux à cette date est-il en cause indépendamment de tout lien avec le rouissage : une importante perte de bêtes à laine est avérée peu de temps auparavant dans une communauté voisine, ce qui présume une épizootie³⁰. Or, le rouissage des fibres végétales dans les ruisseaux est, à l'époque, réputé transmettre le charbon aux bestiaux³¹. L'attribution des mortalités à l'air, aux émanations de la terre, aux aliments ou à l'eau reste la règle jusqu'au XIX^e siècle³². Dans un tel contexte culturel, les archives conservées sont peut-être davantage révélatrices d'un état mental, subjectif, d'une perception de la part de la paysannerie, plutôt que d'une réalité sanitaire objective de l'eau.

L'ampleur du dommage interroge donc, de même que ses causes. La pratique et le lieu du rouissage étant qualifiés d'immémoriaux dans le procès-verbal de plainte, l'expédition punitive de 1778 résulte-t-elle d'une eau davantage souillée que d'habitude du fait d'un débit exceptionnellement faible en cet été de sécheresse³³ ? A-t-on plutôt affaire au prolongement, par un prétexte sanitaire, d'un conflit social d'une toute autre nature entre les habitants des différents hameaux³⁴ ? Est-ce l'ampleur nouvelle prise par

le travail textile du genêt qui est en cause ? Le procès survient en effet à peu près à la période durant laquelle le genêt commence à intéresser les élites savantes³⁵ ; mais est-ce pour autant la preuve d'un essor ? Ou bien est-ce l'espace productif qui est en train de changer, avec une redéfinition des aires de parcours des troupeaux et / ou de rouissage ? Nombreuses sont les hypothèses explicatives, qui doivent être reliées à la pluralité des acteurs impliqués, à leur relation au territoire, à leurs intérêts divers et aux contraintes pesant sur eux.

Une approche comparative des nuisances liées au rouissage

À côté du procès exceptionnel de 1778, la rareté des mentions de nuisances sanitaires liées au rouissage en Lodévois pourrait s'expliquer par la faiblesse de la culture du chanvre, le processus de macération de cette plante étant réputé très polluant dans les régions où on le pratique³⁶. Le fait que la technique de rouissage du genêt soit différente suggérerait une moindre nuisance pour l'eau comme résultante du travail de cette fibre méditerranéenne. En effet, contrairement au chanvre³⁷, le genêt est roui sans immersion.

35

En fait, si on admet comme réelle la différenciation entre les techniques de rouissage concernant le chanvre et le lin d'une part et celles appliquées au genêt d'autre part, l'évaluation de leurs différences d'impact en termes de pollution ne résiste pas à une analyse fine de la documentation.

Deux techniques de rouissage

En 1661, entre Soumont et Le Bosc, les « lins, chanvres et *ginestes* » sont incriminés conjointement et indifféremment lors de la pollution du ruisseau de Rivernoux, comme si toutes ces fibres étaient traitées par des techniques similaires. Près de Pézènes, le long du ruisseau des *Margarides*, le genêt est seul, cette fois (Fig. 2). La procédure judiciaire de 1778 apporte, allusivement, des informations substantielles sur l'organisation du rouissage, ce qui permet de compléter, valider ou nuancer les apports de la littérature savante de l'époque. Le 22 septembre, lorsque les parties se mettent d'accord pour un désistement de plainte, elles impliquent le genêt qui avait été « mis à tremper dans le ruisseau de *las Margarides* »³⁸. Quelques jours auparavant, les experts désignés par l'autorité judiciaire indiquaient pour leur part, et de manière plus précise, avoir constaté « qu'on avait jeté une grande quantité de *gineste* qu'on avait tirée de plusieurs couvées par³⁹ des ronces et des épines et sur des rochers autour dud(it) ruisseau »⁴⁰.

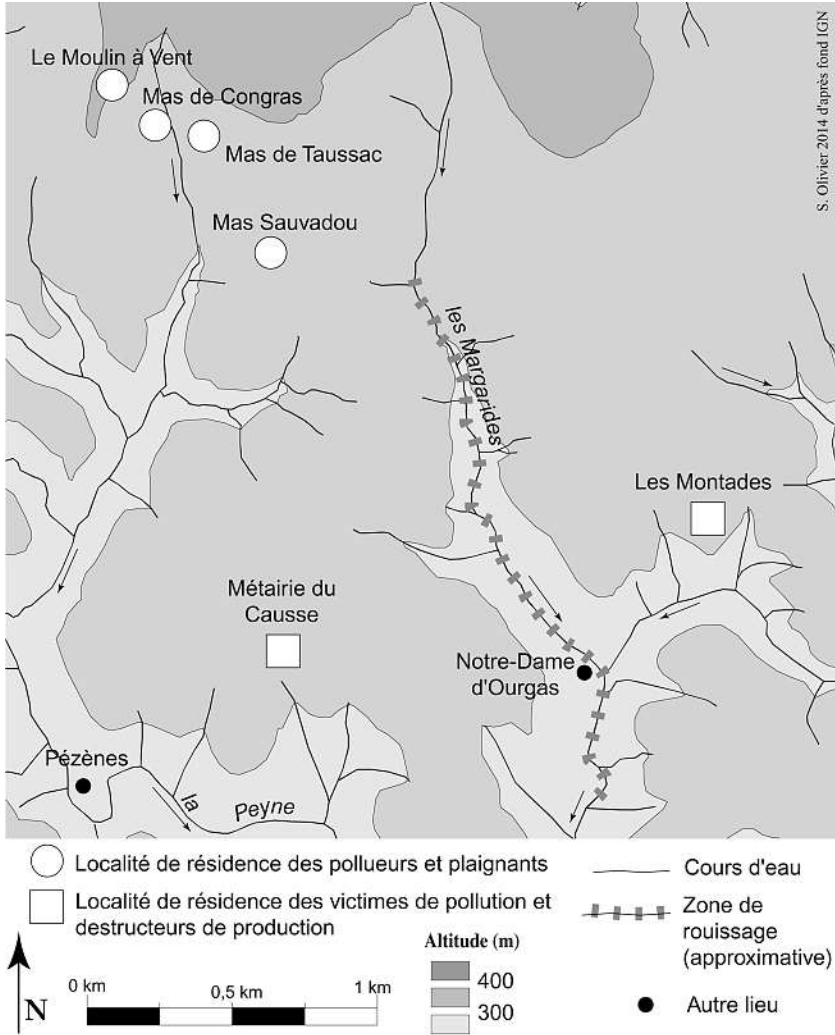


Fig. 2 – Sociogéographie du conflit autour des risques de pollution liés au rouissage dans la juridiction de Pézènes en 1778 (d'après fond de carte IGN).

Ce témoignage indique que les tiges de genêt sont éparées parmi les broussailles de la ripisylve ; et qu'il y a plusieurs lieux de rouissage proches les uns des autres dans le lit du ruisseau. Mais comme les plaignants indiquent aller tous les jours arroser leur genêt⁴¹, le rouissage ne se pratique pas au fil de l'eau, ce qui est confirmé par la littérature savante de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle : les tiges de genêt étaient récoltées, séchées, puis battues ; ensuite, à la différence du lin ou du chanvre qui pouvaient être rouis à la rivière même, elles étaient mises « à couvrir » pendant un peu plus d'une semaine, non loin d'un cours d'eau afin de pouvoir les arroser régulièrement pour entretenir la macération⁴².